



Sortie du 28 septembre 2019 à Orange

Nous étions 24 pour cette sortie à Orange essentiellement consacrée à la période gallo-romaine. La première partie de la visite concernait l'arc antique, suivie d'une découverte rapide du centre historique ; l'après-midi fut consacré aux cadastres romains exposés au musée municipal et enfin au théâtre antique.

L'arc antique :

C'est un arc monumental construit au début du 1^{er} siècle de notre ère. Il est situé à l'entrée de la Via Agrippa reliant Lyon à Arles, dans la cité d'Arausio (aujourd'hui Orange).

Description :

Construit en blocs de calcaire de grand appareil posés à joints secs et assemblés par des agrafes, il mesure 19,57 m de long et 8,40 m de large et atteint une hauteur de 19,21 m. Il comporte trois baies encadrées de colonnes corinthiennes et il est surmonté de deux attiques.



Quatre panneaux situés juste au-dessus des petits arcs, montrent un amoncellement de casques, lances, boucliers et enseignes. Certains boucliers portent des inscriptions, des noms romains qui peuvent être ceux des sculpteurs. La présence d'enseignes au sanglier et la forme des boucliers incitent à penser qu'il s'agit de trophées pris aux Gaulois vaincus



Sur le premier attique au dessus des précédents se trouvent quatre panneaux .sur lesquels on voit des proues de navires, des ancres, des tridents, des avirons. Allusion à la suprématie de Rome sur le monde des mers, c'est peut être une évocation de la bataille d'Actium qui vit Octave (futur empereur Auguste) vaincre les forces d'Antoine et de Cléopâtre en 31 avant J. C

Sur les parties centrales du second attique deux panneaux montrant des scènes de bataille entre Romains et Barbares (gaulois ou germains ?). Les premiers sont représentés à cheval et les seconds sont représentés à terre, nus et terrassés.



La voûte de la grande arche est décorée de caissons hexagonaux en forme de nid d'abeille.

Les petites façades comportent aussi des colonnes corinthiennes encadrant des panneaux représentant un couple de Gaulois enchaîné à un arbre; au dessus se trouvent les dépouilles (armes et armures) des Gaulois vaincus.



Sur la façade Est, nous voyons un fronton surmonté de chaque côté d'un couple de sirènes.

La frise d'entablement du premier attique est ornée de combattants Romains et Gaulois s'affrontant en de multiples duels, les Romains vêtus de tuniques et parfois de cuirasses, les Gaulois nus, aux cheveux longs, armés de boucliers.



La dédicace

L'inscription de la dédicace se développait sur deux lignes de l'architrave des deux grandes faces. Malheureusement les lettres en bronze doré ont disparu. Il a donc été nécessaire d'effectuer la restitution de l'inscription par l'examen des cavités qui servaient à leur fixation ce qui la rend complexe car pour chaque lettre il existe plusieurs fixations possibles.

A A A A A A	M M M
B	N N N
C C	O O O O O O
D D	P P P P
E E E E E E	R R R R R
F F	S S S S
G	T T T T
I I I I	V V V V V
L L	X X X X

En 1962 deux lectures ont été proposées



Ti(berio) Caesari, divi Augusti f(ilio), divi Iuli nepoti, Augusto, pontifici maximo, tribunicia / potestate XXVIII, imperatori IIX, co(n)s(uli) IIII, restituit R(es) P(ublica) coloniae.

ou

Ti(berio) Caesari, divi Augusti f(ilio), divi Iuli nepoti, Augusto, pontifici maximo, tribunicia / potestate XXVIII, imperatori IIX, co(n)s(uli) IIII, restitutori coloniae.

À Tibère César, fils du divin Auguste, petit-fils du divin Jules, Auguste, grand pontife, dans sa 28^e puissance tribunitienne, imperator pour la 8^e fois, consul pour la 4^e, restitué à celui-ci par l'administration de la colonie (ou fondateur de la colonie).

Cette petite différence entre les deux lectures, change le sens de la dédicace. Soit l'arc était dédié à Tibère par la colonie qui lui a restitué le monument. Soit Tibère était désigné comme refondateur de la colonie.

Dans la première lecture, on considère que l'arc avait eu un premier destinataire et qu'il fut ensuite « rendu » à Tibère. Ce premier destinataire pouvant être Germanicus, dont la mort en 19 aurait pu particulièrement affliger les vétérans d'Orange.

Dans la seconde, le monument est considéré comme un hommage à l'empereur pour ses actions bienfaitantes.

La datation.

La première lecture incite à penser que l'arc aurait été érigé entre les années 20 et 25, pour commémorer les victoires de Germanicus, mort en 19, et possiblement « restitué » à Tibère en 26/27.

La seconde lecture permet d'envisager la construction sous le règne de Tibère entre 14 et 37 ap. J.C.

Cependant la controverse sur la lecture de la dédicace a engendré d'autres datations allant de l'ère augustéenne au second et même troisième siècle de notre ère.

Le centre historique :



Après l'Arc Antique nous nous sommes dirigés vers le théâtre antique en suivant le cardo maximus d'Arausio. En chemin, notre guide nous montra la position de l'enceinte, puis nous fit découvrir quelques bâtiments anciens.



Puis ce fut la visite rapide de la Cathédrale



La cathédrale Notre-Dame-de-Nazareth fut le siège du diocèse d'Orange durant le haut Moyen Âge puis du XII^e siècle jusqu'à la Révolution.

C'est une église de structure romane qui a été remaniée à de nombreuses reprises, elle comporte une nef entourée de sept chapelles latérales.



Après cette déambulation il était l'heure du repas pris sur une place ombragée.

Le musée et les cadastres romains.



La salle des cadastres du musée d'Art et d'Histoire d'Orange présente les fragments de 3 cadastres romains gravés sur des plaques de marbre.

Les cadastres de la colonie d'Orange ont été réalisés en 77 après J.-C. sur l'ordre de l'empereur Vespasien. Leurs représentations en marbre étaient disposées dans le tabularium de la ville d'Orange, un bâtiment réservé aux archives.

Aujourd'hui, les plaques de marbre qui nous sont parvenues sont présentées sur 3 murs où le quadrillage régulier des cadastres est dessiné sur le plâtre, ils sont désignés par A, B et C.

La dimension de ces cartes est impressionnante. La plus grande, celle du cadastre B, mesure 7,56 m de large sur 5,90 m de haut. Leur échelle est de l'ordre de 1/6000^{ème}.

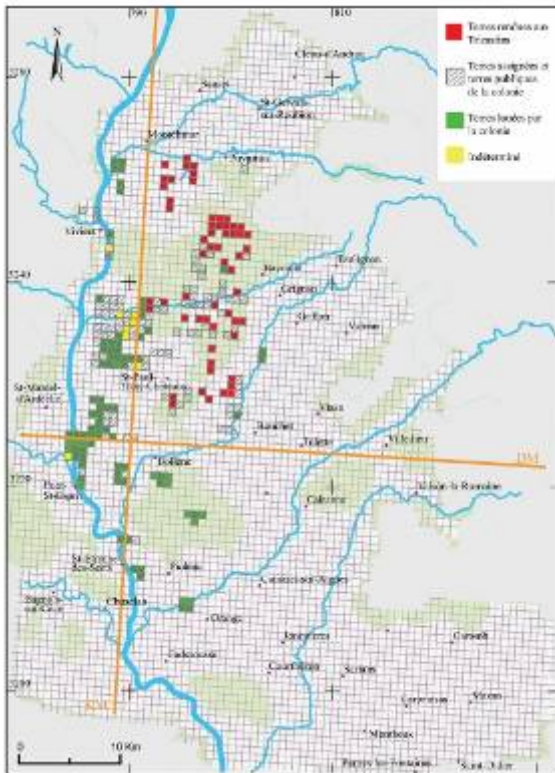
En 1949, lors de travaux effectués dans les sous-sols de la banque Société Marseillaise de Crédit, de nombreux fragments de marbre furent mis au jour. Sur environ 1,5 m étaient entassés des morceaux de statues, d'architecture et d'inscriptions. Les archéologues s'aperçurent rapidement qu'il s'agissait de trois cadastres désignés par A, B et C accompagnés d'une grande inscription attribuée à l'empereur Vespasien.



Il s'agit d'une inscription monumentale de 4,4 m de long sur 0,38 m de haut, qui devait coiffer les plans cadastraux. Elle se compose de trois bandeaux sur lesquels est gravé le texte de l'inscription.

La lecture que propose André Piganiol est la suivante :

«L'empereur Vespasien, dans la huitième année de son pouvoir de tribun, aux fins de restituer les terres publiques que l'empereur Auguste avait données aux soldats de la deuxième légion Gallica, mais qui étaient occupées par des particuliers depuis quelques années a ordonné de dresser une carte cadastrale, avec un relevé du loyer annuel porté sur chaque centurie. Cela a été effectué par ...Ummidius Bassus, proconsul de la province de Gaule Narbonnaise.»



Le cadastre B, le plus grand (950 km²) et le plus riche en fragments retrouvés (146) a été bien étudié. Sa localisation n'offre pas de difficulté.

Piganiol l'a bien cernée et de nombreux travaux complémentaires réalisés par Gérard Chouquer l'ont précisée.

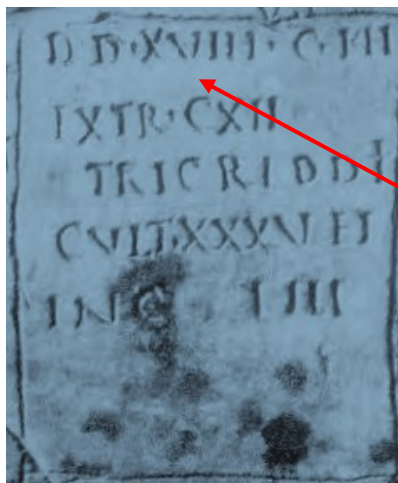
Les éléments topographiques tels que le Rhône et ses affluents, le Jabron et la Berre sont suffisants pour asseoir les fragments sur une carte. La méthode géométrique employée permet d'affiner les paramètres de la centuriation :

- L'origine de la groma se situe près de Lapalud, sur la D 8 (le *decumanus maximus* ?), près de la «ferme Durand».
 - Son orientation est de 5° est par rapport au nord géographique
 - Chaque centurie est un carré de 707 m (20 actus) de côté, de surface d'environ 50 ha (200 juchères).
- La jugère, du latin *jugerum* dérivé de *jugum* (« joug »), environ 25 ares, est la surface qu'une paire de bœufs sous le joug pouvait labourer en un jour.

André Piganiol avait associé l'extension du territoire de la « *limitatio* » à celui que nous livrent les plaques de marbre retrouvées à Orange. Le réseau s'étendait donc au nord jusqu'au Jabron, à l'est jusqu'à hauteur de Grignan, au sud jusqu'à Orange et à l'ouest il était borné par le Rhône.

Gérard Chouquer a relevé un nombre significatif de linéaments orientés selon la cadastration B sur un territoire beaucoup plus vaste que celui défini précédemment.

Le repérage des centuries



La mise en place du cadastre s'articule autour de deux axes perpendiculaires, l'un, habituellement de direction Est-Ouest, appelé le *decumanus maximus*, l'autre, Nord-Sud, le *kardo maximus*. Les centuries étaient ensuite alignées parallèlement à ces grands axes créant un repère et désignées par leur position dans le repère

DDXVIII·CKI *18 à droite du decumanus ; 2 en deçà du Kardo.*

Les catégories juridiques des terres indiquées par le cadastre B :

➤ Les terres assignées.



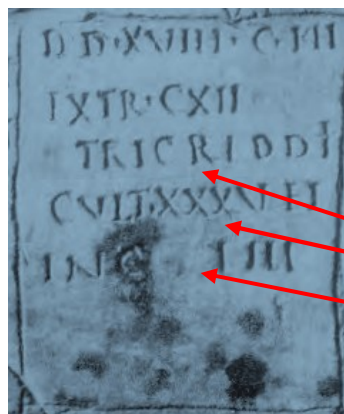
Elles sont intitulées *ex tributario solo* et apparaissent sous l'abréviation **EXT** ou **EXTR**

Il s'agit de terres retirées du pays tributaire et assignées aux vétérans. Elles ne sont pas soumises au tribut foncier. Sur les marbres du cadastre, la surface des terres assignées est donnée en bloc et on ne connaît pas leur répartition en lots.

EXTR CXII

assignées aux vétérans 112 jugères.

➤ Les terres rendues aux Tricastins.



Les marbres du cadastre B d'Orange mentionnent des terres rendues aux Tricastins, intitulées *tricastinis reddita*, abrégées en **TRIC REDD** ou **TRIC REDD**. Ces terres sont soit cultivables (abrégées en **CULT**) ou incultes (abrégées en **INC**).

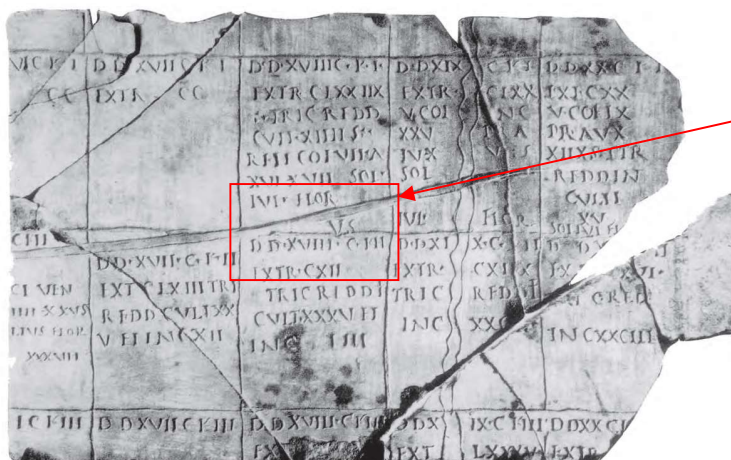
TRIC REDD
CULT XXXV
INC LIII

*rendues aux Tricastins
cultivables 35 jugères
incultes 53 jugères*

Les terres de la colonie

Elles sont intitulées *reliqua coloniae*. Il s'agit des terres restant à la colonie après l'assignation aux vétérans. Sur le cadastre B d'Orange, elles sont mentionnées sous le terme *coloniae*, abrégé en **COL**.

Ces terres sont louées à des adjudicataires et le tarif de location est fixé à l'année. Les indications reportées sur les marbres du cadastre B mentionnent la superficie de ces lots, avec le nom du possesseur et le tarif de location en *as*.



Laisse à la colonie 7 jugères au prix de 16 as, Julius Florius a payé 16 deniers.

Parmi ces terres, on trouve sur les marbres du cadastre B d'Orange des terres nouvellement conquises qui sont qualifiées de *nova aera*, abrégées en **NOV**. Louées par la colonie à des particuliers, elles se situent à proximité des berges du Rhône et de l'Aigues et dans les cuvettes humides des massifs d'Uchaux.

Le théâtre antique



Ce théâtre construit sous le règne d'Auguste par les vétérans de la II^e légion de Jules César, est un des théâtres romains les mieux conservés au monde.

Scène et mur de scène

Le mur de scène mesure 103m de large pour 37m de hauteur, il est unique en Europe et très bien préservé, il permet une acoustique exceptionnelle. La scène faite d'un plancher de bois sous lequel était logée la machinerie, mesure 61 m de longueur pour 9 m de profondeur utile. Elle est surplombée d'une niche contenant la statue de l'empereur.



La cavea



Les gradins en hémicycle (*cavea*) s'appuient sur la colline Saint-Eutrope et peuvent accueillir jusqu'à 9 000 spectateurs. Ces derniers s'installaient en fonction de leur origine sociale : en bas, les personnalités civiles et militaires et en haut, les classes les plus modestes.

On accédait aux gradins par les *Vomitoriums*, couloirs conçus de telle sorte que les spectateurs de statut social différent ne se mélangent pas.

Conçu pour accueillir le public gallo-romain, le théâtre permettait la diffusion de la culture et de la langue romaine. Ainsi les spectateurs pouvaient assister à des tragédies, comédies mais aussi à des

spectacles de danse, d'acrobatie et de jonglerie qui pouvaient durer toute la journée.

De nos jours, le Théâtre accueille chaque année des dizaines de milliers de spectateurs dans le cadre de diverses manifestations estivales dont les célèbres Chorégies.

Après cette journée riche en découvertes, il était l'heure de se quitter en espérant nous retrouver lors d'une prochaine sortie.